

Fiche d'inscription RANDONEES QUAD

Type de randonnée

Formule

Tarif

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° PERMIS DE CONDUIRE : **Date d'obtention**


Profession : Nationalité : Date de naissance :

E-mail :

Tel. Domicile : Tel. Portable :

Accompagnant : Adulte Enfant

Nom Prénom : Nom Prénom :

Je ne présente pas de contre-indication à la pratique de loisirs verts motorisés 

Etes-vous membre d'un club ou d'une association, si oui lequel ?

Conditions générales de vente :

PHILOSOPHIE DE DEPART :

En tant qu'usager d'un **espace naturel** public ou privé ouvert sur autorisations ou sur accords verbaux, le **respect environnemental et social** du territoire que nous traversons, le **bien-être de ses occupants** et la **sécurité des pratiquants** est de mise. **Ils restent une priorité et une obligation lors de nos sorties.**

Toutes les randonnées sont accompagnées d'un **guide diplômé d'état BP JEPS**, seul habilité à former les pratiquants et à jauger les niveaux afin d'adapter le rythme et la difficulté de la randonnée.

La conduite d'un quad est simplifiée dès lors que l'on s'en tient aux consignes données par votre instructeur. Elle nécessite néanmoins d'être expliquée afin de permettre à chacun de comprendre les mécanismes de son pilotage.

Après un briefing et quelques exercices de prise en main des véhicules, le départ pour la randonnée est donné en adaptant le rythme au fur et à mesure du parcours. Certains passages nécessitent d'être présentés et expliqués. Aussi, pour votre sécurité et celle du reste de votre groupe, le guide veille à ce que chacun passe les parties plus techniques en souplesse. Arrêts photos, pause rafraichissement, petite montée d'adrénaline, tout ce qu'il faut pour prendre du plaisir.

Sur les pistes, nous croiserons d'autres usagers, une vitesse réduite, voire un arrêt nous permettra d'éviter les conflits dus aux bruits et à la poussière. Priorité aux marcheurs, aux vététistes, aux cavaliers ou aux autres véhicules. Le respect des consignes conditionne la poursuite et le rythme de la randonnée.

RESPONSABILITE : L'usage du quad est soumis aux règles du code de la route. En tant que pilote, vous êtes donc responsable de votre véhicule, des personnes que vous transportez ainsi que des dommages matériels que vous pourrez engendrer. Vous respecterez strictement les consignes de conduite et le rythme imposé et donné par le guide. Les dérapages intempestifs, le respect des distances de sécurité, le respect de la vitesse, la prise de risque inutile, seront rappelés et surveillés. Le non respect de ces consignes entrainera votre responsabilité personnelle et financière en cas de dommages matériels ou corporels. Tous les pilotes doivent porter sur eux leur permis de conduire et avoir remplis une fiche d'inscription individuelle.

CAUTION : Une caution de 1500 € par pilotes est demandée pour couvrir le montant des réparations. La caution est présentée par chèque. Toute absence de caution au départ entraine l'annulation de la réservation sans que le client puisse prétendre à un quelconque remboursement. En cas de détérioration matérielle, votre caution est encaissée à la hauteur des frais de réparation occasionnés. L'entreprise aura la possibilité de poursuivre au delà de la caution les personnes qui manqueraient à ces règles.

CONDITIONS D'ENCAISSEMENT : les réservations sont prises de manière ferme par le paiement intégral de la randonnée au départ de celle-ci. En l'absence de règlement, la caution pourra également servir à payer la partie manquante.

ANNULATION DU CLIENT : les arrhes versées ne seront pas restituées en cas d'annulation non justifiée.

ANNULATION DE L'ORGANISATION : le non respect des consignes, l'absence de fiches d'inscription dument remplies, la non présentation du permis, le non respect des horaires de rendez vous ou la non présentation de personnes peuvent amener l'organisation à annuler la sortie sans que le client ne puisse prétendre à son remboursement. Les conditions météo ou sécuritaire sont susceptibles d'obliger l'organisation à annuler la sortie. Si celle-ci peut être reportée ou décalée, le contrat restera validé, sinon les frais de déplacement restent à la charge du client.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente

Lu et approuvé
Date

Bon pour réservation
et signature

